



Communiqué de presse



Bordeaux, le 1^{er} Décembre 2017

«Zoom santé Nouvelle-Aquitaine» : une enquête pour connaître la perception des Néo-Aquitains sur leur santé

A partir du début du mois de décembre 2017, un peu plus de 15 000 habitants de Nouvelle-Aquitaine vont être invités par l'Agence régionale de santé et l'Observatoire régional de santé Nouvelle-Aquitaine à participer à l'enquête «Zoom Santé». Son objectif : connaître l'état de santé ressenti des personnes interrogées. Cette enquête, prévue pour être répétée dans le temps, permettra de suivre les évolutions et de fournir des informations actualisées.

Alors que le futur Projet Régional de Santé est en cours d'élaboration, il est primordial de connaître l'avis des Néo-Aquitains sur leur santé. Cette enquête permettra de compiler des indicateurs statistiques autour de cette thématique et d'en dessiner des tendances qui seront une aide précieuse dans l'élaboration des politiques de santé régionales. Comme une photographie qui pourra être comparée dans le temps et servira à mesurer l'efficacité des politiques mises en place.

Il existe de grandes enquêtes périodiques de ce type comme le **Baromètre santé** à l'échelle nationale (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/Barometres/barometre-sante-2017/index>). En Nouvelle-Aquitaine, avant l'élaboration du Plan régional santé environnement 2018-2021, une enquête dédiée à la santé environnementale avait été menée (<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/barometre-sante-environnement>). Ainsi, cela a permis de concentrer les questions de l'enquête Zoom santé sur les autres thématiques.

L'alimentation, l'activité physique, la consommation d'alcool et de tabac et la vaccination font évidemment partie des points abordés. Mais les personnes seront aussi interrogées sur la perception plus personnelle de leur état de santé physique et mentale, sur leur qualité de vie et sur leurs connaissances ou leurs besoins d'informations en matière de prévention.

L'enquête parviendra par courrier aux foyers sélectionnés par tirage au sort, qui auront jusqu'au 29 décembre pour répondre soit par courrier, avec l'enveloppe retour prévue, soit sur internet, au moyen d'une connexion sécurisée. Une seule personne du foyer devra répondre au questionnaire. Il s'agira de la **personne majeure** dont la **date d'anniversaire est la plus proche** de la date de réception de ce courrier, quelle que soit son année de naissance. Cette règle a été mise en place afin de favoriser l'hétérogénéité des profils interrogés.

L'ARS et l'ORS tiennent à rassurer les personnes, **les réponses seront traitées de façon strictement confidentielle et anonyme**. Leur participation est essentielle.

Les résultats de cette enquête seront publiés au premier semestre 2018.

Contacts presse :
Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine
Département communication
Marie-Claude SAVOYE
Tél : 05 47 47 31 45
ars-na-communication@ars.sante.fr